

Santé et conditions de travail : quelles ressources pour agir ?

Médecin de Prévention

- A contacter pour :
- ouvrir un dossier personnel de santé au travail
 - faire reconnaître son état de santé
- medprevnantes@ac-nantes.fr

L'UNSA Education

- accompagne dans les démarches
- intervient auprès de l'administration



Situation impactant la santé et/ou les conditions de travail



Accident de service

- A faire quand :
- accident sur le lieu de travail
 - accident de trajet
 - dégradation de la santé liée au travail
- <http://tiny.cc/qa4k8y>



Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

Pour informer officiellement l'administration

<http://tiny.cc/jd4k8y>



Protection Fonctionnelle

- À utiliser dans les cas de :
- incivilités
 - violences
 - harcèlement

Service Affaires Juridiques

Rectorat Nantes
4 rue de la Houssinière
BP72616 44326 Nantes-
cedex3
Tél : 02 40 14 64 01

CHSCT-D 44

s'assure des réponses apportées par l'administration et des suites données à la situation

secetaire-chsctd44@ac-nantes.fr

IEN / DASEN (1er degré) Chef-fe d'établissement Rectorat (2nd degré)

doit mettre en œuvre les mesures adaptées pour répondre à la situation (responsabilité en tant qu'employeur)